

LE 21 MARS, CONTRE L'INDÉPENDANCE...

Il faut quelquefois se pincer pour savoir si l'on est réveillé ou en train de faire un cauchemar. C'est ce qui m'est arrivé à la mi-février en prenant connaissance de l'appel interconfédéral pour une journée d'action européenne le 21 mars.

La C.E.S., relayée par cinq Confédérations en France, nous demande de manifester pour que *«la Charte des droits fondamentaux et la garantie des services d'intérêt général fassent partie intégrante de l'Europe Sociale»*. Par ailleurs, l'appel indique *«la volonté d'une Europe du plein emploi décidée lors du conseil européen de Lisbonne, doit être réaffirmée avec vigueur»*.

La *«Charte des droits fondamentaux»* est un texte particulièrement habile qui, en une cinquantaine d'articles, définissent les *«droits de la personne»* au lieu et place *«des droits de l'homme et du citoyen»*. Il ne s'agit pas d'une simple question de vocabulaire: il nous faudra revenir sur la différence fondamentale entre la conception issue de la Révolution française et celle sortie tout droit de la doctrine chrétienne. Appelé à manifester en soutien des décisions du Conseil Européen de Lisbonne, j'ai relu la déclaration de ce conseil. Édifiant! C'est un appel à la privatisation et à l'intégration syndicale. Rappelons-en quelques extraits:

«Face à une politique monétaire axée sur la stabilité et soutenu par des politiques budgétaires saines dans un climat de modération salariale»; «...Rendre l'environnement plus propice à l'investissement privé dans la recherche»; «Si l'on veut tirer pleinement parti des avantages de la libération des marchés...»; «...il faut accélérer la libéralisation dans des secteurs tels que le gaz, l'électricité, les services postaux, les transports...»; «...réduire la pression fiscale qui pèse sur le travail...»; «...les partenaires sociaux doivent être associés plus étroitement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des lignes directrices»...; «...L'approche retenue sera totalement décentralisée, conformément au principe de subsidiarité, l'Union, les États membres, les collectivités régionales et locales, ainsi que les partenaires sociaux et la société civile seront activement associés dans diverses formes de partenariat»...

Autrement dit les Confédérations syndicales nous demandent de descendre dans la rue pour soutenir des orientations économiques et sociales parmi les plus réactionnaires que nous ayons connu depuis un demi-siècle! Que la C.F.D.T. fasse ce travail, c'est dans sa nature. Elle est faite pour cela depuis Vatican II et *«l'aggiornamento»*, nous n'avons eu de cesse de démonter, dans *l'Anarcho-syndicaliste*, le lien direct existant entre cette organisation corporatiste et *«Rerum Novarum»*.

Après le 1^{er} février dernier, quelques ambiguïtés, voire quelques malentendus, ayant été levés, et nous appuyant sur la volonté clairement exprimée par les manifestants, nous pensions - et pensons - qu'il est possible que se développe un mouvement revendicatif puissant en défense des droits acquis, ou pour les reconquérir, notamment en matière de retraite, sur le mot d'ordre *37,5 POUR TOUS, PUBLIC PRIVÉ*. L'appel au 21 mars va dans la direction opposée. Il faut donc, clairement s'y opposer, le dire, et ne pas manifester ce jour-là. Dans la C.G.T.F.O. et la C.G.T., de nombreux militants et leurs instances ont réagi en s'inquiétant en dénonçant cette initiative. Ils ont eu raison. Dans le même temps, les *Fédérations de l'Équipement* appellent à la mobilisation contre *«l'éclatement du ministère, la décentralisation, le transfert des compétences et pour le maintien de l'unicité des services et des statuts du personnel»*. Ils feront grève et manifesteront le 3 avril. Les *Fédérations de Fonctionnaires* se concertent pour définir les moyens d'action contre les projets gouvernementaux. Marc Blondel n'hésite pas à parler de *«cessation du travail»*, *«de grève»*.

En tout cas, nous sommes en plein dans la période où il faut choisir: ou l'orientation de la C.E.S. pour le 21 mars, ou l'orientation pour l'action indépendante, sur la base des revendications déjà définies, avec au centre, les *37,5 POUR TOUS*. Il y a incompatibilité totale entre les deux.